

management d'une exploitation cinématographique

PSL
RESEARCH UNIVERSITY PARIS

2017

La femis
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES MÉTIERS DE L'IMAGE ET DU SON
DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS

La Fémis

Créée en 1986, présidée par Raoul Peck, La Fémis, sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, du Centre National de la Cinématographie et de l'image animée et depuis 2013, du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, assure un enseignement artistique, culturel et technique des métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Depuis 2012, La Fémis a adhéré à Paris Sciences Lettres (PSL), regroupement d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche.

Depuis 1996, La Fémis propose des stages de formation continue destinés à des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel désireux de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles pratiques professionnelles : Atelier scénario, Initiation à l'adaptation de romans, Atelier documentaire, Archidoc, Atelier Ludwigsburg-Paris et formation de directeur d'exploitation cinématographique. Trois de ces Formations (Atelier scénario, atelier documentaire et formation de directeur d'exploitation cinématographique mènent à un titre professionnel enregistré au RNCP.

Université Paris-Dauphine

L'Université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, exerçant des activités de formation et de recherche dans le champ des sciences des organisations et de la décision (gestion, économie, ressources humaines, finance, droit, sociologie et science politique, informatique et mathématiques appliquées).

L'Université Paris-Dauphine est membre fondateur de PSL (Paris Sciences et Lettres), qui fait partie des initiatives d'excellence retenues par un jury international dans le cadre du Grand Emprunt. L'Université est la première université à être accréditée Equis, label de qualité reconnu au plan international, label renouvelé pour 5 ans en 2015.

PSL Paris Sciences et Lettres

Paris Sciences et Lettres (PSL) est une université de recherche de rang mondial située au cœur de Paris.

PSL regroupe 25 établissements prestigieux couvrant tous les domaines du savoir : sciences, arts, sciences humaines et sociales. Son ambition : inventer selon de nouveaux schémas, former selon de nouveaux modèles, diffuser selon de nouvelles formules.

la formation continue

Management d'une exploitation cinématographique

La Fémis et l'Université Paris-Dauphine ont établi en 2016, sous l'égide de PSL, un accord de partenariat, et ont associé leurs compétences pour développer un projet de formation continue innovant consacré au « Management d'une exploitation cinématographique », qui a la particularité de proposer un programme en *blended-learning*, associant des séances de formation présentielles et des supports et outils d'apprentissage à distance.

Destinée à répondre au besoin de formation des directeurs, adjoints, ou responsables d'exploitation de salles ou complexes de cinéma en France, dans le cadre de modules courts, la formation leur permet de développer leurs compétences en matière de gestion financière, de gestion humaine et de compétences stratégiques dans le cas de création, de développement ou de reprise d'une exploitation cinématographique.

En effet, être directeur d'une exploitation de salles de cinéma revient à prendre la direction d'une PME. Les directeurs et responsables d'exploitation sont garants à la fois du choix stratégique de leur programmation, de l'offre de services, de l'optimisation de la gestion des salles et du management des équipes. Ils peuvent par ailleurs être amenés à mener un projet d'agrandissement, d'aménagement, de transformation ou de reprise d'un établissement. Ils sont alors confrontés à des questions en matière d'architecture, de règles de construction, de réglementations liées aux établissements accueillant du public, ainsi qu'aux aspects financiers de projets d'envergure, tels que les relations avec les banques, les investisseurs, et la recherche d'aides au financement.

public concerné

Directeurs, directeurs adjoints, assistants-directeurs, responsables d'exploitation cinématographique désirant développer leurs compétences en matière de gestion financière, de gestion humaine et de compétences stratégiques dans le cas de création, de développement ou de reprise de complexe de cinéma.

pré-requis

- Avoir un projet professionnel correspondant aux objectifs visés par la formation
- Avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'exploitation cinématographique

objectifs pédagogiques

Être capable de gérer, diriger et développer son exploitation cinématographique.

La formation vise l'acquisition et le développement de 4 compétences-clés :

1. Stratégie commerciale et marketing

- Concurrence et évolution du contexte socioéconomique
- Étude de marché d'une salle de cinéma
- Tarifs, fidélisation, business associés et prospection commerciale

2. Gestion financière

- Gestion comptable et budgétaire générale et spécifique aux salles de cinéma
- Investissement et financement
- Outils de suivi

3. Gestion des ressources humaines

- Respect des textes légaux et professionnels concernant l'exploitation
- Direction d'équipe
- Recrutement

4. Gestion d'un projet financier et immobilier

- Construction, aménagement et équipement de salles
- Plan de financement
- Partenariats professionnels et institutionnels

durée et organisation de la formation

La formation se déroule d'avril à septembre 2017.

Pour être compatible avec l'activité professionnelle des participants, le programme comporte 10 jours de formation en présentiel (70 heures en centre) et 70 heures (estimation) de formation à distance.

Il est découpé en 3 modules de 3 jours de formation en présentiel, s'organisant autour de chacune des compétences-clés, alternant avec 6 à 7 semaines d'intersession consacrées à la formation à distance en e-learning, avec l'accompagnement d'un tuteur.

calendrier de la formation (dates sous réserve)

Date			Module	Matin	Après-midi
avril	mercredi	19	Stratégie commerciale et marketing, gestion financière	Introduction / Politique tarifaire	Marketing : étude de marché
	jeudi	20		Jeu financier	
	vendredi	21		Comptabilité	
juin	mercredi	7	Gestion des ressources humaines	Droit du travail et convention collective	
	jeudi	8		Les profils de postes	Stratégie RH
	vendredi	9		Manager au quotidien	Aspects immobiliers d'un projet de développement
juillet	mercredi	19	Gestion d'un projet financier et immobilier	Recruter	Aspects immobiliers d'un projet de développement
	jeudi	20		Plan de financement	Subventions publiques
	vendredi	21		Recettes annexes	Outils de suivi
septembre	jeudi	21	Évaluation	Validation des modules et obtention du certificat	

contenu des modules

Module 1 : stratégie commerciale et marketing, gestion financière

Ce module commence par une présentation générale de la formation, des participants et de la plateforme de e-learning.

Il s'intéresse ensuite au marketing des salles, à l'analyse du contexte socio-géographique de l'aménagement d'un établissement, à la politique tarifaire et à la réalisation d'études de marché.

Il prépare ensuite les stagiaires à la comptabilité, à l'établissement et au suivi de budget afin qu'ils soient capables de gérer leur comptabilité, de vérifier la gestion de leur exploitation (états financiers, déclarations fiscales et sociales) et d'établir et de présenter le compte d'exploitation annuel d'un cinéma selon les normes en vigueur.

Module 2 : gestion des ressources humaines

Ce module aborde la question des ressources humaines :

- Maîtriser les aspects juridiques applicables à la gestion des RH (droit social, droit des contrats, convention collective, ...)
- Manager son équipe selon les objectifs stratégiques établis (définition et développement des compétences, recrutement, ...)
- Manager au quotidien (mener des entretiens de délégation, entretiens de cadrage, entretiens annuels, ...)

Ce module comporte des mises en situation, jeux de rôles, etc.

Module 3 : gestion d'un projet financier et immobilier

Ce module permet de concevoir, construire et argumenter un projet de développement de cinéma, et d'en appréhender tous les aspects : dimension technique spécifique de la gestion d'un établissement recevant du public, coûts de construction, réglementations sur la sécurité et l'accessibilité, ... Il s'intéresse également aux modes et aux mécanismes de financement de tels projets, permet aux stagiaires de travailler sur le plan de financement et d'identifier les différentes sources de subvention existantes. Enfin, il fournit aux participants des outils de suivi et de gestion adaptés à leur exploitation cinématographique.

Évaluation finale

Présentation par les stagiaires d'un compte d'exploitation argumenté intégrant un projet de développement de leur cinéma.

Un certificat La Fémis / Université Paris-Dauphine « Management d'une exploitation cinématographique » est délivré à l'issue de la formation aux stagiaires ayant satisfait à l'ensemble des évaluations.

Un certificat de formation La Fémis / Université Paris-Dauphine est délivré à l'issue de la formation. Il correspond à deux des sept blocs de compétences du titre de « Directeur d'exploitation cinématographique », formation continue diplômante créée en 2009 :

- Gestion financière, comptable et administrative d'une exploitation cinématographique
- Direction d'une équipe

moyens et méthodes pédagogique

Le programme de formation comporte 70 de formation en présentiel (10 jours), et 70 heures (estimation) de formation à distance.

Après chacun des trois modules de 3 jours de formation en présentiel, 6 à 7 semaines d'intersession sont consacrées à la formation à distance en e-learning, avec l'accompagnement d'un tuteur.

Le programme de formation articule cours théoriques, études de cas, exercices pratiques, et supports pédagogiques sur la plateforme de e-learning : modèles de documents financiers, administratifs, juridiques, fiches-outils, tutoriels vidéo, interviews de professionnels.

Il s'achève par une journée d'évaluation permettant l'obtention du certificat.

1. Interventions et études de cas

Les cours sont assurés par des professionnels en activité travaillant dans la distribution et l'exploitation cinématographique et des enseignants et intervenants en gestion de l'Université Paris-Dauphine. Afin de permettre aux participants de réinvestir dans leur pratique les connaissances sur les savoirs fondamentaux du métier, les intervenants s'appuient sur des cas concrets et l'expérience des stagiaires.

2. Mises en situation

Les participants s'approprient des connaissances et un savoir-faire en réalisant des exercices liés aux interventions.

Les participants doivent préparer, dans le cadre de la formation à distance pendant les intersessions, une présentation autour de problématiques abordées dans le module précédent :

- Présenter l'identité de sa salle dans son ancrage territorial
- Établir la grille tarifaire de sa salle
- Réaliser une étude de marché
- Rédiger des fiches de poste
- Effectuer le planning du personnel de son cinéma
- Construire le projet de développement de son cinéma
- Établir le plan de financement et le budget prévisionnel de son établissement
- Établir le compte d'exploitation de son cinéma

Ces exercices permettent aux stagiaires de mettre en perspective les acquis de la formation dans leur cadre professionnel, mais également de réfléchir avec le reste du groupe aux spécificités de leurs établissements.

3. Modèles et fiches-outils

La plateforme de e-learning permettra aux participants de se familiariser avec un certain nombre de documents professionnels (administratifs, comptables, financiers, juridiques, outils RH) et de s'en servir, soit directement dans leur pratique professionnelle, soit pour constituer leurs propres outils.

4. Tutoriels

Des tutoriels seront mis à la disposition des stagiaires sur la plateforme de e-learning. Ils permettront de compléter et d'approfondir les notions abordées pendant les modules en présentiel. Des quizz permettront également aux participants de vérifier après chacun des modules qu'ils ont acquis les connaissances et compétences attendues.

5. Vidéos : interviews de professionnels

Des vidéos d'interviews à disposition des stagiaires sur la plateforme de e-learning complètent la formation en apportant, sur les sujets abordés dans les différents modules, le regard et l'expérience des professionnels de l'exploitation cinématographique interrogés.

Modalités d'évaluation

La formation « Management d'une exploitation cinématographique » correspond à deux des sept blocs de compétences du titre de « Directeur d'exploitation cinématographique ».

Ces deux blocs font l'objet du certificat de formation La Fémis / Université Paris-Dauphine « Management d'une exploitation cinématographique » délivré à l'issue de la formation.

Bloc 1 : gestion financière, comptable et administrative d'une exploitation cinématographique

Compétences évaluées

- Établir et présenter le budget d'un cinéma selon les normes
- Identifier les différentes sources de subvention existantes
- Gérer sa comptabilité : comptes hebdo, trésorerie, caisses
- Vérifier la gestion de son exploitation (états financiers, déclarations fiscales et sociales)
- Utiliser les outils de gestion et les outils spécifiques à l'exploitation (bordereaux de recettes, TSA...)

Modalités d'évaluation

- Exercice budgétaire et comptable

Les stagiaires doivent remplir un tableau de budget prévisionnel et de compte de résultat annuel de leur cinéma (ou d'un cinéma fictif de leur choix).

Le modèle de tableau utilisé correspond aux documents à remplir dans les dossiers de subvention du CNC, les stagiaires sont donc amenés à travailler sur un document professionnel. Cet exercice donne lieu à une présentation orale assortie d'un document à rendre.

Bloc 2 : Direction d'une équipe

Compétences évaluées

- Évaluer les besoins, définir les postes et budgéter une équipe d'une salle de cinéma
- Animer une réunion
- Mener un entretien d'embauche, d'évaluation
- Définir la politique d'accueil

Modalités d'évaluation

- Le stagiaire doit définir les postes, organiser le travail de son équipe et budgéter le coût du personnel
- Mise en situation et jeux de rôle : entretien annuel, entretien professionnel, entretien de recrutement

Évaluation finale

La journée d'évaluation est consacrée à la présentation par les stagiaires d'un compte d'exploitation argumenté intégrant un projet de développement de leur cinéma, ce qui les amène à faire la synthèse de l'ensemble des acquis de la formation.

encadrement pédagogique

18 professionnels et enseignants interviennent tout au long de la formation. Parmi eux :

Fabienne Audoin – Responsable ressources humaines, Gaumont Pathé

Corentin Bichet – Chef du service de l'exploitation, CNC

Vincent Biou – Directeur Général d'IMMAO et enseignant à l'Université Paris-Dauphine

Benoît Danard – Directeur des études, statistiques et prospective, CNC

Léo Douek – Directeur financier, Étoile Cinémas

Betty Drolez-Andrieux – Responsable comptabilité gestion, Gaumont Pathé

Luc Engélibert – Directeur d'exploitation, consultant

Isaure Fonlladosa – Ingénieur en technologie de la formation, Université Paris-Dauphine

Jean-Michel Gévaudan – Délégué général ADRC

Marion Golléty – Adjointe au service de l'exploitation, CNC

Annick Haegel – Enseignante en Ressources humaines et Management, Université Paris-Dauphine

David Henochsberg – Directeur général, Étoile Cinémas

Christian Landais – Architecte ADRC

Éric Lavocat – Directeur, Cabinet Hexacom

Franck Lombard-Platet – Directeur Développement & Exploitation, Étoile Cinémas

Richard Patry – Président, FNCF

Yves Peccaud – Consultant en gestion, Enseignant à l'Université Paris-Dauphine

Pierre-François Piet – Affaires juridiques et financières, Ad Vitam

moyens techniques

MyCourse, la plateforme de cours en ligne de l'Université Paris-Dauphine, permet aux stagiaires d'accéder à un espace dédié à leur formation, dans lequel sont rassemblés les contenus pédagogiques mis à leur disposition (supports de cours, tutoriels, vidéos), des activités à faire en ligne et des outils permettant le travail collaboratif.

informations pratiques

Nombre de participants : 20 maximum

Nombre d'heures : 140 heures - 70 heures de formation en présentiel et 70 heures (estimation) de formation à distance

Rythme de la formation : 3 modules de 3 jours de formation en présentiel, alternant avec 6 à 7 semaines d'intersession consacrées à la formation à distance en e-learning

Lieux de la formation :

La Fémis, 6, rue Francoeur, 75018 Paris

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris

Coût pédagogique par participant : 6 000 euros€TTC. La Fémis n'est pas assujettie à la TVA.

Financement des frais de formation dans le cadre de la formation continue :

Le certificat « Management d'une exploitation cinématographique » possède le même numéro RNCP que le diplôme de directeur d'exploitation, enregistré sous le numéro 23696 au le Répertoire National des certifications Professionnelle [www.rncp.cncp.gouv.fr].

Le stage est éligible au Compte Personnel de Formation des salariés de l'exploitation cinématographique [www.moncompteformation.gouv.fr].

Les codes CPF diffèrent en fonction de la branche professionnelle à laquelle votre entreprise est rattachée.

code CPF branche exploitation distribution : 159617

code CPF branche audiovisuel : 192053

code CPF branche spectacle vivant : 156936

Nous consulter en amont sur les dispositifs de financement et initier les démarches auprès des organismes et entreprises [le cas échéant, infos sur www.afdas.com].

modalités d'inscription

Dossier de candidature adressé à formation.continue@femis.fr :

- fiche d'inscription complétée sur www.femis.fr
- lettre de motivation comportant la description du projet professionnel
- CV
- photo d'identité numérique

Date limite d'inscription : 17 mars 2017

Résultats de la délibération : 24 mars 2017



La Fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris
Arielle Pannetier, responsable de la formation
Anne Lebel, assistante: 01 53 41 21 40
formation.continue@femis.fr / www.femis.fr